



En 2014, une mère néo-aquitaine sur cinq à la tête d'une famille monoparentale

En progression en 2014, les familles monoparentales représentent un quart des familles néo-aquitaines. Les mères, très largement majoritaires à la tête de ce type de famille, présentent un profil différent des mères en couple : plutôt plus âgées, elles ont moins d'enfants à charge ; moins diplômées, elles occupent davantage des postes d'employées et d'ouvrières.

La situation de mères monoparentales les fragilise vis-à-vis de l'activité -encore plus avec de jeunes enfants à charge- et du logement puisque les mères seules occupent des logements plus petits et sont plus souvent locataires, notamment dans le parc social.

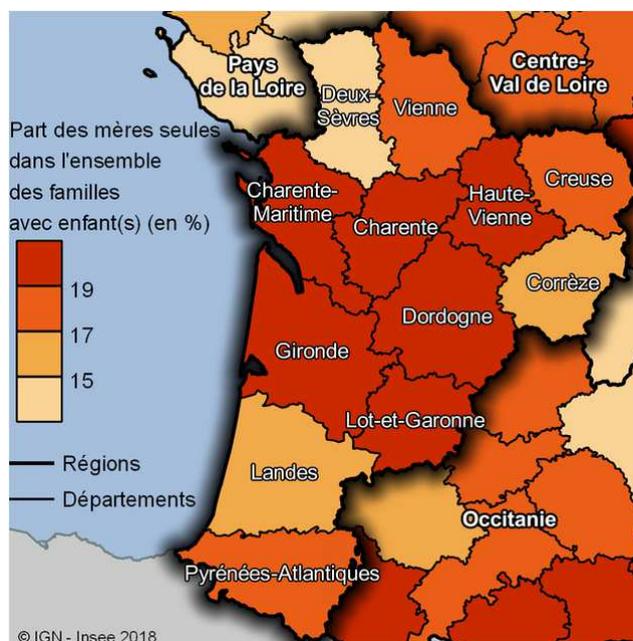
Cédric Lacour, Insee

En 2014, 127 000 mères vivent seules avec leur(s) enfant(s) en Nouvelle-Aquitaine, soit 11 000 de plus qu'en 2009. Elles représentent 18,4 % de l'ensemble des familles avec un enfant mineur, soit la même proportion qu'en France métropolitaine. Dans les départements néo-aquitains, la part des mères seules varie de 14,5 % dans les Deux-Sèvres à 19,5 % en Dordogne (figure 1).

Si le nombre et la proportion de pères dans l'ensemble des familles monoparentales tendent à augmenter, les femmes restent toujours très majoritairement à la tête de ce type de famille : 82 % en 2014, contre 84 % en 2009. Cette proportion est même d'autant plus importante que le nombre d'enfants est élevé et/ou que les enfants à charge sont jeunes.

1 Moins de mères seules parmi les familles des Deux-Sèvres

Part des mères seules dans le total des familles avec enfant(s) par département, en 2014



Moins de cadres, plus d'employées chez les mères célibataires

L'âge médian des mères seules est supérieur de 2 ans à celui des mères en couple (40,5 contre 38,5 ans). Elles ont également moins d'enfants que ces dernières, et des enfants plus âgés.

Elles sont 21 % à être peu, voire pas diplômées, contre 14 % des mères en couple, d'autant plus qu'elles ont eu leur premier enfant jeune. À l'inverse, les mères en couple ont suivi plus souvent des études longues puisqu'elles sont 41 % à être diplômées du supérieur contre 30 % pour les mères seules.

Ainsi, les mères seules sont plus souvent employées (52 %) et ouvrières (11 %) que les mères en couple (46 % et 8 %) ; à l'inverse, elles sont moins souvent cadres (8 %) et professions intermédiaires (24 %) que les mères en couple (11 % et 29 %).

L'accès au marché du travail se complique avec la présence de jeunes enfants

Les mères seules rencontrent davantage de difficultés à articuler vie professionnelle et vie familiale. Elles sont aussi souvent actives que les mères en couple, mais moins diplômées, elles peuvent être plus souvent confrontées au chômage. Les mères seules sont ainsi 69 % à se déclarer en emploi contre 79 % des mères en couple.

Les divergences de situations entre les femmes seules et les femmes en couple s'accroissent lorsqu'il y a des jeunes enfants dans le foyer (figure 2).

2 La présence de jeunes enfants freine l'activité des mères seules plus que des mères en couple

Type d'activité, condition d'emploi et travail à temps partiel des mères seules et en couple et présence de jeunes enfants

	Type d'activité (en %)				Condition d'emploi (en %)			Temps partiel (en %)	
	Actifs ayant un emploi	Chômeurs	Femme au foyer	Autres inactifs	Emplois à durée déterminée ou précaire	Emplois sans limite de durée	Non salariées	Temps complet	Temps partiel
Mères en couple									
	79,0	10,3	7,7	3,0	10,8	79,7	9,5	70,5	29,5
Avec un enfant de 2 ans ou moins	70,2	13,0	11,8	5,0	11,5	80,9	7,7	68,3	31,7
Mères seules									
	69,3	20,3	5,1	5,4	15,4	76,3	8,3	71,7	28,3
Avec un enfant de 2 ans ou moins	42,8	31,5	16,6	9,1	21,7	71,5	6,7	65,9	34,1

Champ : mères ayant au moins un enfant de 18 ans ou moins, hors retraitées et étudiantes

Source : Insee, Recensement de la population 2014, exploitation complémentaire

En particulier avec un enfant de moins de deux ans, les mères seules se portent moins sur le marché du travail et se déclarent davantage femmes au foyer, reflet d'un possible arbitrage entre coût de la garde d'enfants et gain d'une activité professionnelle. La moitié des familles avec deux adultes en couple recourt à un mode de garde payant (crèche ou assistantes maternelles) contre 41 % des familles monoparentales. Ces dernières gardent plus souvent leur enfant elles-mêmes ou font appel à la famille ou à leur entourage.

De plus, la présence de jeunes enfants augmente la probabilité d'occuper un emploi à temps partiel pour les mères seules. Elles travaillent également plus souvent sous un contrat à durée déterminée ou précaire, et là encore, la présence d'au moins un jeune enfant renforce les écarts avec les mères en couple.

Près d'un tiers des mères de famille monoparentale occupent un logement du parc social

Les fragilités observées vis-à-vis de l'emploi pour les mères seules se retrouvent dans le domaine du logement. Avec des revenus moindres, à nombre d'enfants égal, les mères seules occupent toujours des logements comportant moins de pièces ; avec deux enfants à charge, 65 % des familles avec une mère seule vivent dans un logement de quatre pièces ou moins, contre seulement 37 % des familles avec deux adultes.

Elles ne sont également que 28 % à être propriétaires contre 70 % des couples. Elles sont donc plus souvent locataires et surtout davantage bénéficiaires de logements sociaux ; 31 % d'entre elles se déclarent locataires du parc social contre 8 % des couples.

La présence de jeunes enfants renforce pour toutes les familles la probabilité d'occuper un logement social, mais cette probabilité augmente pour les familles monoparentales. Elle impacte en outre leur choix de localisation. Ainsi, les mères monoparentales résident davantage dans les grands pôles urbains où l'offre de logement social est plus conséquente : 57 % des mères isolées vivent dans le pôle d'une grande aire urbaine contre 42 % des couples avec ou sans enfant par exemple. Au-delà de l'accès au logement social, habiter dans le pôle urbain facilite l'accès aux services publics, aux administrations et aux transports. ■

Les modèles familiaux en Europe

En Europe, les familles comportant au moins un enfant mineur se composent à 70 % de couples mariés, 15 % de couples non mariés et 15 % de familles monoparentales. Les familles monoparentales, de plus en plus nombreuses dans tous les pays d'Europe correspondent toutefois à des réalités différentes qui distinguent 3 principaux groupes de pays.

Tout d'abord, le nord de l'Europe et la France ont une forte proportion de familles monoparentales, entre 15 % et 25 %. Le taux atteint même 30 % dans les pays baltes, souvent associé à une cohabitation multi-générationnelle. Les décohabitations de couples non mariés, les naissances hors mariage et les divorces deviennent de plus en plus fréquents et entraînent une augmentation du nombre de familles monoparentales.

À l'est au contraire, les familles monoparentales sont souvent les moins nombreuses d'Europe (entre 10 % et 17 %). Ces pays se caractérisent par une proportion importante de veuves et veufs parmi les parents seuls. Comme dans les pays baltes, les « ménages multi-générationnels » sont fréquents.

Enfin, les pays du centre et du sud de l'Europe se situent entre ces deux modèles : de fortes valeurs familiales subsistent mais la transformation du noyau familial connue par les pays du Nord s'installe peu à peu.

Dans tous ces pays d'Europe, la prédominance des femmes à la tête d'une famille monoparentale est constatée. Elle est plus prononcée dans les pays baltes, la Pologne et la Slovaquie et plus faible au Danemark, aux Pays-Bas et en Suède.

Méthodologie

Les principaux résultats sont issus du recensement de la population 2014. Il s'agit donc d'une source déclarative sur la situation des individus et des familles. Les gardes alternées ne peuvent pas être distinguées des autres situations de familles monoparentales. Les résultats sont complétés par ceux de l'Enquête Famille Logement de 2011.

Le champ a été restreint aux familles avec au moins un enfant de 18 ans ou moins.

Insee Nouvelle-Aquitaine

5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :

Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :

Anne Maurellet

ISSN : 2492-6957

© Insee 2018

Pour en savoir plus

- Le Pape M-C., Lhommeau B., Raynaud E., « Les familles monoparentales en Europe : de nouvelles façons de faire famille pour de nouvelles normes ? », *Insee Références*, Dossier Couples et familles, Édition 2015, décembre 2015.
- Acs M., Lhommeau B., Raynaud E., « Les familles monoparentales depuis 1990 », *Dossiers Solidarité Santé* n° 67, Drees, juillet 2015.
- Buisson G., Costemalle V. et Daguet F., « Depuis combien de temps est-on parent de famille monoparentale ? », *Insee Première* n° 1539, mars 2015.

